

Charte du parent accompagnateur

Mon rôle

J'accompagne un groupe d'enfants en sortie, ou je mène une activité, en fonction des consignes données par l'enseignant. Il me fait confiance pour intervenir auprès des enfants du groupe qu'il m'a confié. Lors des sorties, comme à l'école, l'enseignant est le responsable de la classe. Il est responsable de la sécurité et du bon déroulement pédagogique de l'activité.

J'assure la sécurité du groupe

Pendant un trajet en autocar, les adultes se placent prioritairement près des sorties pour faciliter une évacuation d'urgence. Je sors en dernier.

Dans la rue, l'enseignant mène le groupe et je ferme la marche. Le rang doit rester serré, se déplacer dans le calme, côté habitation et non côté chaussée. En cas de traversée de route sur un passage piétons, les adultes doivent se mettre du côté de l'arrivée des véhicules.

Selon le type de sortie, l'enseignant me communique la liste des enfants dont j'ai la charge. Je suis responsable de mon groupe (et seulement des enfants de mon groupe), du départ de l'école jusqu'à la fin de la sortie ou de l'activité.

Lors de chaque déplacement du groupe, je vérifie le nombre d'enfants. Le groupe doit être au complet avant d'effectuer un déplacement.

Sauf demande explicite de l'enseignant, un enfant ne change pas de groupe. Je ne prends aucune initiative (même aller aux toilettes) sans en informer l'enseignant. Je fais respecter les consignes, le calme ainsi qu'une tenue correcte des élèves.

Si un enfant outrepassé les règles, j'en informe l'enseignant qui prend les mesures qui conviennent. Si un enfant se blesse ou ne se sent pas bien, je dois en informer l'enseignant.

Je montre l'exemple

J'accompagne un groupe d'élèves. Mon attitude est la même avec tous les enfants de ce groupe, (y compris si mon propre enfant en fait partie). J'accepte par ailleurs, que mon enfant ne soit pas dans le groupe que j'accompagne. Mon langage et mon comportement doivent être exemplaires à l'égard de tous les enfants, sans exception.

Je ne propose aucun aliment (y compris des friandises), ni à mon enfant, ni aux autres enfants (il peut y avoir des risques d'allergies alimentaires).

Je ne fume pas en présence des élèves. Je n'utilise mon téléphone portable qu'en cas d'urgence.

Je respecte, sans les commenter, les consignes ou les décisions de l'enseignant.

Je respecte la vie privée des enfants

Sauf accord de l'enseignant, je ne suis pas autorisé à photographier ou à filmer (respect du droit à l'image des enfants, comme des adultes - Droit à l'image – Article 9 code civil – Article 226-1 code pénal.)

Je garde confidentielle toute information portée à ma connaissance lors de la sortie ou de l'activité.

Coupon à retourner à l'école après l'avoir signé

.....
M. ou Mme parent de l'enfant en classe de
déclare avoir pris connaissance et s'engage à respecter la Charte du parent accompagnateur ou intervenant remise par l'enseignant de mon enfant.

Date :

Signature: